



SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

À domicile et en structure

Jacqueline GASSIER

© 2011, Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

ISBN : 978-2-294-71562-4

Elsevier Masson SAS, 62 rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux cedex

www.elsevier-masson.com

BAC PRO ASSP

Accompagnement

Soins

Services à la personne

2^e

NOUVEAU
PROGRAMME

SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

À domicile et en structure

Jacqueline GASSIER

Puéricultrice diplômée d'État

et professeur de sciences et techniques médico-sociales



Sciences médico-sociales

● À domicile

● En structure

● Connaissances communes

Ont été surlignées en vert les notions abordées dans le manuel de 2^{de}

1 Personnes aux différentes étapes de la vie et les réponses institutionnelles

1.1 Politique de santé publique

- 1.1.1 Notions de démographie et de santé publique ●
- 1.1.2 Santé dans le monde ●
- 1.1.3 Organisation sanitaire et sociale en France ●
- 1.1.4 Promotion de la santé en faveur des élèves ●
- 1.1.5 Différents systèmes de protection sociale ●

1.2 Besoins et attentes de la personne aux différents âges – Rythmes de vie

1.3 Enfant

- 1.3.1 Examens de l'enfant à la naissance ●
- 1.3.2 Développement somatique, sensoriel et moteur ●
- 1.3.3 Développement affectif, social, intellectuel et psychologique
Modes d'expression et de communication ●
- 1.3.4 Acquisition du schéma corporel et de la notion de temps et d'espace ●
- 1.3.5 Développement intellectuel ●
- 1.3.6 Comportement social ●
- 1.3.7 Droits de l'enfant ●
- 1.3.8 Protection maternelle et infantile ●
- 1.3.9 Accueil collectif ●
- 1.3.10 Accueil individuel : assistants maternels ●
- 1.3.11 École maternelle, élémentaire ●
- 1.3.12 Accueil de loisirs sans hébergement, séjours de vacances avec hébergement ●

1.4 Adolescent ●

1.5 Aide sociale à l'enfance ●

1.6 Famille

- 1.6.1 Évolution de la famille ●
- 1.6.2 Formes d'union ●
- 1.6.3 Autorité parentale ●
- 1.6.4 Sécurité sociale : branche famille ●

1.7 Personne âgée

- 1.7.1 Vieillissement, sénescence, sénilité ●
- 1.7.2 Différents âges de la vieillesse ●
- 1.7.3 Vieillissement biologique ●
- 1.7.4 Maladie d'Alzheimer ●
- 1.7.5 Vieillissement cognitif et psychologique ●
- 1.7.6 Perte d'autonomie, dépendance ●
- 1.7.7 Facteurs générateurs de la perte d'autonomie ●
- 1.7.8 Comportements face au vieillissement ●
- 1.7.9 Politique sociale et médico-sociale ●
- 1.7.10 Sécurité sociale : branche retraite, caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ●
- 1.7.11 Les retraites complémentaires ●
- 1.7.12 Etablissements et structures d'accueil ●
- 1.7.13 Maintien à domicile ●

1.8 Personne handicapée

- 1.8.1 Différents types de handicap ●
- 1.8.2 Attitudes face au handicap ●
- 1.8.3 Législation en faveur des personnes handicapées ●
- 1.8.4 Établissements en faveur des personnes handicapées
- 1.8.5 Services spécifiques aux personnes handicapées ●
- 1.8.6 Handicap et scolarisation ●

1.9 Protection des majeurs vulnérables ●**1.10 Personne malade**

- 1.10.1 Classification des maladies ●
- 1.10.2 Conséquences de la maladie ●
- 1.10.3 Comportements face à la maladie ●
- 1.10.4 Droits du malade ●
- 1.10.5 Établissements en faveur des malades ●
- 1.10.6 Sécurité sociale : assurance maladie ●

1.11 Fin de vie et mort ●**2 Méthodologie d'intervention****2.1 Bientraitance - Maltraitance ●****2.2 Projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement ●****2.3 Services à domicile ●****2.4 Notions de droit ●****2.5 Éthique et déontologie ●****2.6 Qualité**

- 2.6.1 Certification des établissements de santé ●
- 2.6.2 Évaluation en EHPAD ●
- 2.6.3 Notion d'analyse des pratiques professionnelles,
d'évaluation des pratiques professionnelles, de guides de bonnes pratiques ●

2.7 Travail en équipe – Gestion d'équipe – Tutorat

- 2.7.1 Travail en équipe ●
- 2.7.2 Gestion d'équipe ●
- 2.7.3 Tutorat des stagiaires ●
- 2.7.4 Accompagnement des nouveaux agents, des bénévoles ●

2.8 Relation personne aidante - personne aidée ●**3 Communication professionnelle et interprofessionnelle****3.1 Formes, rôles et contexte de la communication ●**

- 3.2 Communication écrite ●
- 3.3 Communication visuelle ●
- 3.4 Communication orale ●

Les ouvertures de chapitre



Les pages « Découvrir »



Les pages « Apprendre » pour apprêter les notions essentielles

APPRENDRÉ

3. L'équilibre instable de la santé

Le somat est un équilibre instable qui a trois versants importants :

- la satisfaction des besoins biologiques ;
- la satisfaction des besoins sociaux et culturels ;
- la satisfaction des besoins sociaux, culturels, spirituels et intellectuels.

Si l'un de ces trois versants est déstabilisé, l'équilibre instable se déplace vers ce versant. Par exemple, si l'homme perd une partie de son énergie physique, il réagit par compensation en modifiant ses besoins sociaux et culturels. L'ensemble doit permettre à l'homme d'assurer les deux types d'équilibre : l'équilibre entre les besoins physiques et de vivre harmonieusement avec lui-même et son environnement.

L'homme doit donc faire preuve d'autonomie et d'indépendance, qui évolue et peut faire basculer l'état de santé vers la maladie.

Facteurs ENDOMÈSES

Notion de prévention, mesures de prévention

La prévention a pour but d'éviter ou de réduire le nombre et la gravité des maladies ou accidents.

1. Formes de la prévention

On distingue classiquement trois échelons de prévention :

- **la prévention primaire**. Elle s'œuvre avant l'apparition de la maladie. Elle fait appel à des moyens collectifs (politiques publiques, activités physiques et sportives, alimentation, vaccination), mais aussi à des mesures de prévention individuelle. De nombreux mesures sont mises en place pour empêcher à l'homme de risquer de tomber malade.
- **la prévention secondaire**. Elle tente de limiter le développement de la maladie. Elle prend en compte des dépistage précoce (par exemple, dépistage de 40 ans pour toute une population) et des soins de suivi et de réadaptation (l'homme peut être malade, mais il peut également être en bonne santé). Elle prend également en compte la recherche : pour mieux connaître la maladie et donc mieux traiter le malade (d'où le plan de recherche).
- **la prévention tertiaire**. Elle vise à diminuer les incapacités et les handicaps. Des mesures favorisent la rééducation, la réinsertion professionnelle et sociale après le maladie.

2. Mesures de prévention

Une action de prévention nécessite la mise en place de mesures collectives et individuelles. Sur le plan individuel, les autorités ne pris des mesures obligatoires pour protéger la population mais peuvent également prendre des mesures volontaires.

3. Les formes du dépistage

Le dépistage permet de diagnostiquer une maladie pour la traiter le plus rapidement et le plus efficacement.

- Le dépistage peut s'adresser à une population spécifique, connue pour être particulièrement à risque. Par exemple, une expérimentation de dépistage systématique du cancer du sein à 40 ans dans les femmes de 40 à 49 ans.
- Le dépistage peut aussi être proposé à toute une population : on parle alors de dépistage de masse. C'est le cas du dépistage systématique de la pharyngite chez le nouveau-né depuis plusieurs mois au cours de la grossesse, ainsi que du dépistage du sonore infantile en 2010-2011.

4. Les examens de santé

Ces examens, organisés par le ministère de la Santé, sont destinés à vérifier l'état de santé au temps d'un caractère obligatoire.

Ces examens sont gratuits ou remboursés par l'assurance maladie. Des mesures incitatives leur sont associées, notamment d'elles-mêmes : remboursement des dépenses de santé (ex : consultation de docteur, dépenses familiales, etc.).

5. Les campagnes de santé

En France, de nombreux campagnes de santé concernant activement les personnes suivantes :

- les enfants (campagnes cardiovasculaires) ;
- les MCV (maladies cardiovasculaires) ;
- le diabète (adulte) ;
- le cancer (adulte) ;
- les bactéries, etc. ;
- le tabac, etc. ;
- les EST (émissions artificielles transmises).

On peut également parler de campagnes de promotion pour les vaccinations. Exemple : la campagne pour la vaccination contre la grippe ou la rougeole.

Ces campagnes entrent dans le cadre de la prévention et du dépistage par l'éducation à la santé. Elles ont des implications sur l'amélioration de la vie sociale et devraient la promotion de la santé.

CE QU'ON ATTEND DU PROFESSIONNEL

Le professionnel doit :

- connaître les actes de la santé (de l'OMS) ;
- connaître les actes des différents indicateurs de santé ;
- apprécier les inégalités face à la santé ;
- juger l'efficacité des politiques publiques et prendre l'importance de la prévention sur certains facteurs ;
- évaluer les facteurs de l'équilibre instable de la santé ;
- connaître les trois niveaux de la prévention et les formes du dépistage.

Chapitre 1 • Méthode de déclinaison et de suivi maladie

APPRENDRÉ

Des documents de référence

Une présentation complète et documentée des savoirs et des savoir-faire

Le vocabulaire clé souligné en vert

APPRENDRÉ

Des documents de référence

Une rubrique « Ce qu'on attend du professionnel » pour guider le futur professionnel sur les pratiques à mémoriser

Les pages « S'évaluer » pour réviser et s'entraîner

Un contrôle des savoirs et des savoir-faire à retenir

S'ÉVALUER

CONTROLER SES CONNAISSANCES

Les savoirs

Connaitre :

- les principes principaux de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les savoir faire

Observez les manifestations d'un trouble, d'un besoin ou d'une souffrance chez l'enfant.

Signaler les comportements révélateurs d'un non respect des droits de l'enfant.

Accompagner les mesures de protection mises en œuvre.

ANALYSER DES SITUATIONS

→ Joe (11 ans) d'origine sénégalaise est souvent seul. Il fait ses repas sur le lit l'après-midi lorsque les autres enfants sont à l'école. Il passe ses journées à regarder la télévision et à dormir.

→ Charles (7 ans) se lève tous les jours pour faire le ménage du baril transporté par ses parents jusqu'à l'endroit où il habite. Il aide également à la préparation des repas.

→ Bob (6 mois) est souvent malade. Même avec 38,5 °C de fièvre, ses parents l'emmènent à l'école. L'éducatrice sociale a été alertée par le professeur des écoles.

→ Okhna (10 ans) vit dans une famille monoparentale. Ses parents sont divorcés et vivent séparément dans leurs périodes et ne va pas à l'école. Ils ont été victimes d'un accident de la route.

→ Jim (enfille de 6 et 8 ans) vit des parents en parfait conflit. Les enfants vont à pied dans leurs quartiers pour se rendre à l'école. Ils sont malades et n'ont pas de repas à l'école.

→ Miryam (11 ans) a été victime d'un malaise cardiaque à l'école. Ses parents sont divorcés et vivent séparément. Ils ne peuvent faire leurs devoirs et dormir mal. L'enseignant veille et les aide mais sans être totalement compétentes.

→ Madeline (10 ans) vit dans une famille monoparentale. Ses parents sont divorcés et vivent séparément. La mère travaille et la fille doit se débrouiller seule pour se débrouiller. Ses parents sont divorcés et vivent séparément.

→ Célia (2 ans) vit avec trois frères handicapés mentaux. Ses parents sont divorcés et vivent séparément. Leur mère utilise les prestations sociales pour leur offrir une alimentation régulière et des vêtements adaptés.

Enfance : des efforts restent à faire

Dans le monde

- 93 millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation.
- 15 millions d'enfants sont privés de sommeil.

En Europe

- 3 millions d'enfants dans le passé.
- 2 millions d'enfants dans le présent.
- 1,5 million d'enfants dans l'avenir.

En France

- 2 millions d'enfants dans le passé.
- 40 000 enfants sont liés à l'administration.
- 1,2 millions d'enfants pour 8 000 à 12 000 enfants.

Statistiques sur l'état des droits de l'enfant dans le monde (UNICEF)

1. Battacher chacune des situations ci-dessous au respect ou non-respect des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant correspondants.

2. Identifier les manifestations de troubles, de besoins ou de souffrances chez les enfants évoqués.

3. Citer les mesures possibles dans chaque situation.

4. Analyser les chiffres fournis par le document de l'UNICEF.

Chapitre 1 • Efforts de déclinaison et de suivi maladie

Des situations professionnelles accompagnées d'un questionnement pour réinvestir les notions et compétences acquises

PARTIE 1 Politique de santé publique

CHAPITRE 1 Notion de démographie et de santé publique

Découvrir	12
Apprendre	14
S'évaluer	18



CHAPITRE 2 Santé dans le monde et indicateurs de santé d'une population

Découvrir	20
Apprendre	22
S'évaluer	24

CHAPITRE 3 Organisation sanitaire et sociale en France

Découvrir	26
Apprendre	28
S'évaluer	30

CHAPITRE 4 Promotion de la santé en faveur des élèves

Découvrir	32
Apprendre	34
S'évaluer	40

CHAPITRE 5 Systèmes de protection sociale

Découvrir	42
Apprendre	44
S'évaluer	48

PARTIE 2 Besoins et attentes de la personne à différents âges de la vie

CHAPITRE 6 Besoins et attentes de la personne à différents âges Les rythmes de vie

Découvrir	52
Apprendre	54
S'évaluer	60



PARTIE 3 L'enfant

CHAPITRE 7 Examens de l'enfant à la naissance

Découvrir	64
Apprendre	66
S'évaluer	70



CHAPITRE 8 Développement somatique, sensoriel et moteur

Découvrir	72
Apprendre	76
S'évaluer	87

CHAPITRE 9 Développement affectif, social, intellectuel et psychologique

Découvrir	90
Apprendre	92
S'évaluer	98

CHAPITRE 10	Acquisition du schéma corporel et de la notion de temps et d'espace	
Découvrir	100	
Apprendre	102	
S'évaluer	106	
CHAPITRE 11	Le développement intellectuel de l'enfant	
Découvrir	108	
Apprendre	110	
S'évaluer	114	
CHAPITRE 12	Le comportement social de l'enfant	
Découvrir	116	
Apprendre	118	
S'évaluer	127	
CHAPITRE 13	Droits de l'enfant	
Découvrir	130	
Apprendre	132	
S'évaluer	134	
CHAPITRE 14	Protection maternelle et infantile	
Découvrir	136	
Apprendre	138	
S'évaluer	146	
CHAPITRE 15	Accueil de l'enfant	
Découvrir	148	
Apprendre	150	
S'évaluer	161	

PARTIE 4 La personne âgée



CHAPITRE 16	Approche sociologique du vieillissement	
Découvrir	166	
Apprendre	168	
S'évaluer	172	
CHAPITRE 17	Approche biologique du vieillissement	
Découvrir	174	
Apprendre	176	
S'évaluer	182	
CHAPITRE 18	Maladie d'Alzheimer	
Découvrir	184	
Apprendre	186	
S'évaluer	190	
CHAPITRE 19	Approche psychologique et cognitive du vieillissement	
Découvrir	192	
Apprendre	194	
S'évaluer	198	
CHAPITRE 20	Perte d'autonomie et dépendance	
Découvrir	200	
Apprendre	202	
S'évaluer	208	
CHAPITRE 21	Comportement face au vieillissement	
Découvrir	210	
Apprendre	212	
S'évaluer	216	
CHAPITRE 22	Politique sociale et médico-sociale	
Découvrir	218	
Apprendre	220	
S'évaluer	226	
CHAPITRE 23	Sécurité sociale et retraites	
Découvrir	228	
Apprendre	232	
S'évaluer	236	
CHAPITRE 24	Établissements et structures d'accueil	
Découvrir	238	
Apprendre	240	
S'évaluer	246	
CHAPITRE 25	Maintien à domicile	
Découvrir	248	
Apprendre	250	
S'évaluer	254	



PARTIE 1

Politique de santé publique







Notions de démographie et de santé publique

RÉFÉRENTIEL

- 1.1.1
- ▶ Définir les termes : natalité, fécondité, morbidité, mortalité.
 - ▶ Définir le concept de santé, la notion de prévention.
 - ▶ Dégager les caractéristiques d'une population à partir de données démographiques et/ou épidémiologiques : âge, conditions socio-professionnelles, famille, état de santé, etc.
 - ▶ Présenter des causes d'altération de la santé et leurs caractéristiques.

COMPÉTENCES

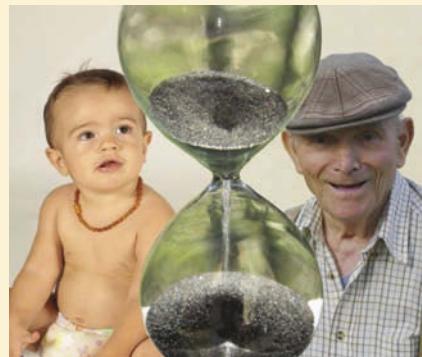
- ▶ Analyser les caractéristiques démographiques d'une population à partir de différentes données.
- ▶ Analyser les inégalités géographiques de la santé et les inégalités d'espérance de vie selon le sexe.
- ▶ Définir les déterminants de la santé et les besoins fondamentaux de l'être humain.
- ▶ Évaluer les notions « d'équilibre instable de la santé » et de « prévention ».

THÈME 1 Indicateurs démographiques

DOC.1 La France : un record de fécondité et une hausse de l'espérance de vie

En 2010, la France a dépassé pour la première fois les 65 millions d'habitants et a battu un record de fécondité avec 2,01 enfants par femme [...]. Cette progression est davantage imputable à l'excédent des naissances sur les décès qu'au solde migratoire, indique l'INSEE. Avec 2,01 enfants par femme, le taux de fécondité est bien supérieur à celui de l'Europe (1,6 en moyenne en 2009). Cette progression incombe aux femmes de plus de 30 ans et surtout à celles de 35 ans ou plus. (Deux fois plus nombreuses qu'il y a vingt ans) [...]. Parallèlement, 545 000 décès sont survenus en France en 2010, avec une mortalité qui diminue à tous les âges. Après une légère hausse en 2009, la

mortalité infantile retrouve, en métropole, le niveau des dernières années et, dans les DOM, un niveau légèrement inférieur. Le taux de mortalité infantile (rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants) s'établit à 3,7 pour 1 000. Il se situe dans la moyenne de l'Europe des 15 [...]. Notons que l'espérance de vie est en hausse. Elle progresse de 4 mois pour les femmes (84,8 ans contre une moyenne européenne de 82,6) comme pour les hommes (78,1 ans). Seules les Espagnoles peuvent espérer vivre aussi longtemps [...]. Par ailleurs, la population poursuit son vieillissement avec un âge moyen de 40 ans, tous sexes confondus.



Une personne sur six a 65 ans ou plus, une part qui va fortement augmenter au cours des prochaines années.

S. HASENDAHL,
Le Quotidien du Médecin, 20 janvier 2011

1. Donner le taux de fécondité en France en 2010. Analyser les causes de cette progression.
2. Énoncer le taux de mortalité infantile et rechercher les causes probables de sa diminution.
3. Dire comment évolue l'espérance de vie pour les deux sexes. Préciser l'espérance de vie pour les hommes. Pour les femmes. Rechercher les causes probables de cette augmentation.
4. *Approfondir.* Expliquer les conséquences du vieillissement au cours des prochaines années.

THÈME 2 Indicateurs de santé

DOC.2 Résultats des indicateurs de santé en France

Éléments positifs	Éléments négatifs
<ul style="list-style-type: none"> – Les taux de morbidité et de mortalité sont parmi les plus faibles du monde. – La mortalité par maladie infectieuse est très faible grâce aux vaccinations et aux antibiotiques. – L'espérance de vie s'accroît régulièrement pour les deux sexes. – La mortalité infantile diminue régulièrement. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les Français sont toujours « fumeurs » (d'où un taux élevé de cancers du poumon). – Les Français sont « buveurs » (d'où une mortalité importante par cirrhose du foie). – Les taux des maladies cardiovasculaires et les cancers sont toujours en hausse. – Le taux de suicide est élevé chez les adolescents et les personnes âgées. – Le taux d'accidents domestiques et de la route reste élevé.

1. Commenter les résultats des indicateurs de santé en France.
2. Définir les termes : « morbidité » et « mortalité », puis énoncer les facteurs qui participent à la baisse de leurs taux en France.
3. Définir l'expression « maladie infectieuse » et donner deux exemples de maladies infectieuses et deux exemples de vaccinations pour les prévenir.
4. *Approfondir.* Citer quelques mesures préventives mises en place pour réduire le nombre de fumeurs et de buveurs.

THÈME 3 Les inégalités géographiques de la santé

DOC.3 Une France coupée en deux : des inégalités de santé Nord/Sud

Toutes les études le montrent : depuis une trentaine d'années, la France est coupée en deux. C'est dans la région Midi-Pyrénées que l'espérance de vie est la plus élevée, et dans le Nord-Pas-de-Calais qu'elle est la plus faible [...].

Pourquoi de telles inégalités ? C'est plus qu'une opposition entre le Nord brumeux et le Sud ensoleillé [...]. C'est la géographie, dans ses composantes environnementales, économiques, sociales et culturelles, qui explique ces différences. On constate en effet que plus le chômage est important et plus les indicateurs de santé sont mauvais [...]. C'est avant 65 ans que l'on décède le plus dans le Nord. Des décès dus principalement à l'alimentation, au tabac et à l'alcool, et qui frappent d'abord les plus précaires. L'alcoolisme est un des révélateurs des conditions de vie, et, en la matière, la région bat tous les

records [...]. À coup sûr, l'état de santé d'une population est subordonné au niveau socio-économique ; mais ça ne fait pas tout. Habiter un endroit, c'est vivre dans un environnement particulier, c'est des habitudes, à commencer par les habitudes alimentaires. Ainsi, est-ce parce que l'on se nourrit différemment (voire mieux) en Midi-Pyrénées que l'on y vit plus vieux ? Dans le Sud-Ouest, on mange plus de fruits et de légumes, on boit modérément. En revanche, en Alsace, le poids des traditions culinaires (charcuterie, sel et pâtisseries) pèse lourd puisqu'il place la région en tête de la surmortalité nationale par maladies cardiovasculaires. La part de la culture dans la santé, c'est aussi le rapport aux soins. Là encore, il varie. Dans le Sud, on va chez le médecin au moindre bobo. Dans le Nord, on consulte quand on a déjà un cancer bien avancé [...]. Le niveau d'éducation

suit souvent l'échelle sociale. Or, il est moins élevé dans le Nord. En revanche, toutes les enquêtes indiquent que l'offre de soins n'est pas aussi décisive que la catégorie sociale dans les inégalités de santé. Certes, elle est meilleure dans le Sud de la France que dans le Nord, mais le manque de médecins ou d'équipements ne se traduit pas forcément par une plus forte mortalité. Dans le même ordre d'idées, on aurait pu penser qu'il vaut mieux vivre au bord de la mer qu'à Paris pour bien se porter. Eh bien non, parmi les dix départements ayant les meilleurs résultats en termes de santé, quatre sont en Île-de-France. Et, si on aime la Bretagne pour son air, attention aux déceptions : le climat humide et doux favorisant les moisissures dont se nourrissent les acariens, il y a beaucoup d'asthmatiques.

B. BÉGUE,
Viva, juillet 2004

1. Énoncer le constat fait par l'auteur de cet article.
2. Expliquer la phrase soulignée.
3. Citer les différentes causes de décès et expliquer le lien avec les composantes environnementales, économiques, sociales et culturelles.
4. **Approfondir.** D'après vous, quels liens peut-on établir entre « culture et santé » ? entre « équipements médicaux et santé » ? entre « climat et santé » ?

THÈME 4 Les campagnes de santé

DOC.4 L'Inpes lance une campagne contre l'alcoolisme au quotidien

Boire un peu trop tous les jours, c'est mettre sa vie en danger : l'Inpes lance une nouvelle campagne de communication pour sensibiliser les buveurs réguliers à leur consommation d'alcool. Diffusée sur les chaînes hertziennes et de la TNT, elle a pour objectif de faire prendre conscience qu'un usage quotidien excessif d'alcool n'est pas anodin. En effet, au-delà des phénomènes de dépendance et d'ivresse, une consommation inscrite dans les habitudes de vie

peut être excessive et avoir des conséquences sur la santé à long terme. Le spot télé est complété par des bannières web qui invitent à l'auto-évaluation de sa consommation grâce à un outil développé sur le site alcoolinfoservice.fr. Selon les différents Baromètres santé de l'Inpes, la tendance inscrite depuis 2000 montre que plus les hommes consomment régulièrement de l'alcool, plus ils ont tendance à en minimiser les conséquences. Or, une personne qui consomme

de l'alcool de façon régulière et excessive (à partir de 21 verres par semaine pour les hommes et de 14 pour les femmes) augmente ses risques de développer de nombreuses maladies : cancers, maladie du foie (cirrhose), problèmes cardiovasculaires et digestifs, ainsi que des troubles psychiques comme la dépression et l'anxiété.

INPES, 2011



1. Décrire la campagne lancée par l'Inpes. Quel est le message de cette campagne ? Quelle est sa cible ?
2. Lister les outils sur lesquels l'Inpes s'appuie pour diffuser son message.
3. **Approfondir.** Comment cette campagne entre-t-elle dans le cadre de la prévention par l'éducation à la santé ?

1 Définitions

1. La santé

■ L'OMS (Organisation mondiale de la santé) a voulu donner une définition générale de la santé qui fixe l'objectif à atteindre pour tous les hommes.

Définition : « La **santé** est un état de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité ».

■ Pour l'OMS, la santé n'est donc pas simplement l'absence de maladie, mais un état d'équilibre de l'individu dans son milieu. Elle définit les objectifs de santé vers lesquels devraient tendre toutes les sociétés :

- ajouter de la vie aux années en donnant aux individus les moyens d'un bien-être physique et psychique ;
- ajouter de la santé à la vie en diminuant la morbidité et l'incapacité ;
- ajouter des années à la vie en luttant contre la mort prématurée, donc en allongeant l'espérance de vie.

« *La santé de tous les peuples est une condition fondamentale de la paix dans le monde et de sa sécurité, elle dépend de la coopération la plus étroite entre les individus et entre les États.* »

« *La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre est un droit fondamental de tout être humain.* »

Extraits de la *Constitution de l'Organisation mondiale de la santé*

2. La natalité

Définition : la **natalité** constitue le nombre total de naissances sur une période donnée par rapport à la population d'un pays.

→ En France, en 2010, elle était de 12,8 %.

3. La fécondité

Définition : la **fécondité** est l'aptitude à se reproduire, à donner naissance.

Le **taux de fécondité** est le nombre de naissances sur une année rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans).

→ En France, l'indice de fécondité était de 2,01 enfants/femme en 2010.

4. La morbidité

La **morbidité** (de *morbus* : maladie) se rapporte au nombre de personnes malades.

Généralement, elle s'exprime par deux taux :

- **le taux d'incidence** qui correspond au nombre de nouveaux cas apparus dans la population au cours d'une période ;
- **le taux de prévalence** qui exprime le nombre total de cas dans la population à un moment donné, sans distinguer les nouveaux cas des anciens. C'est un taux utilisé surtout pour déterminer les besoins médico-sociaux (en particulier dans les cas des maladies chroniques).

5. La mortalité

Définition : la **mortalité** constitue le nombre de décès sur une période par rapport à une population. Le taux s'exprime de deux façons :

- **le taux de mortalité générale** : il exprime le rapport entre le nombre total de décès et le nombre de personnes vivantes sur un an, dans un pays.
→ Le taux de mortalité générale en France en 2010 était de 8,4 %.
- **les taux de mortalité spécifiques** : ils expriment le nombre de décès
 - soit dans une population particulière (mortalité infantile, masculine, par état socioprofessionnel) ;
 - soit en relation avec la cause du décès (mortalité liée à une tumeur, à une maladie cardiovasculaire, par accident, etc.).

2 Indicateurs démographiques de santé

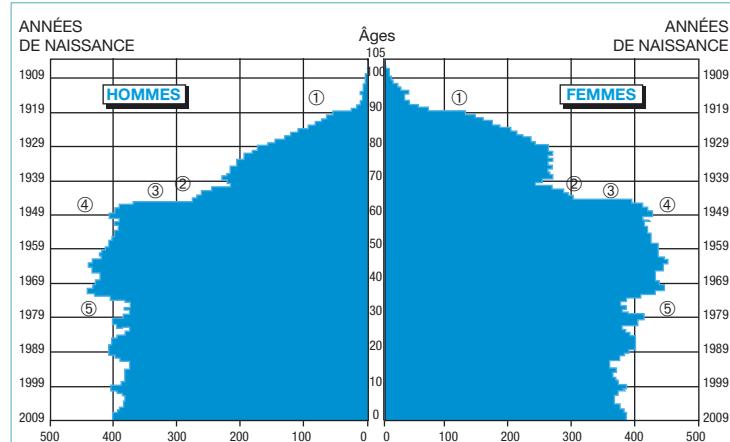
Les indicateurs de santé sont généralement exprimés sous forme de taux et de pourcentages. Ils sont de plusieurs ordres.

1. La pyramide des âges

- Elle représente la répartition par âge et par sexe d'une population.
- Elle permet de déterminer le degré de vieillissement d'une population et le rapport entre « productifs » et « non productifs ».
- Les facteurs agissant sur la pyramide des âges sont : la natalité, la mortalité, la morbidité et les migrations.
 - En France, la pyramide des âges fait apparaître la part grandissante des personnes âgées dans la population, ce qui explique l'importance des pathologies de la vieillesse dans les demandes de soins.

2. L'espérance de vie

- L'espérance de vie à la naissance est le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut vivre.
- En France, en 2010, elle était de 78,1 ans pour les hommes et de 84,8 ans pour les femmes.

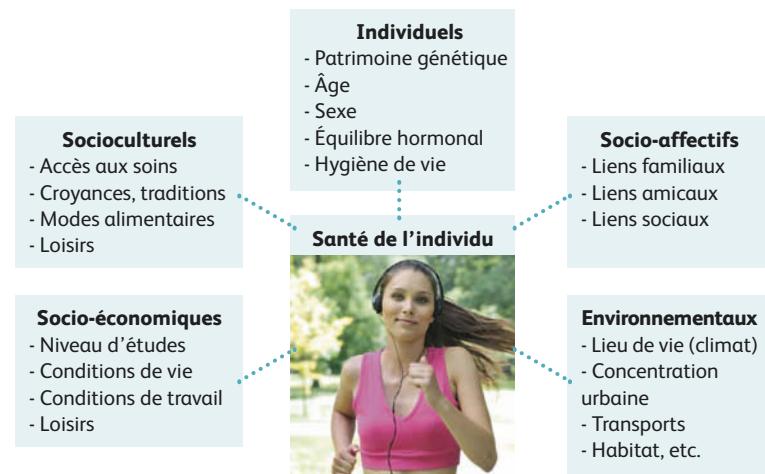


La pyramide des âges au 1^{er} janvier 2010

3 Le concept de santé

1. Les déterminants de la santé

- Chaque personne naît avec un « capital santé » qu'elle doit gérer au mieux pour rester en bonne santé le plus longtemps possible.
- Il existe de nombreux **déterminants de la santé**.
- Ces déterminants montrent l'interactivité qui existe entre l'être humain et sa santé. Le concept de santé peut être défini comme un ensemble d'équilibres.

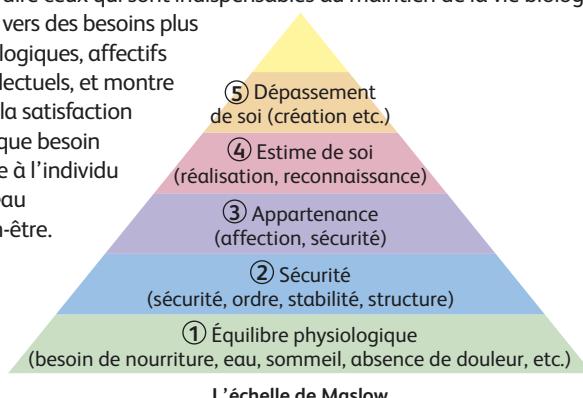


Les déterminants de la santé

2. La satisfaction des « besoins fondamentaux »

Pour être en « bonne santé », l'individu doit pouvoir satisfaire un certain nombre de besoins, dits « **besoins fondamentaux** ».

- Maslow présente les besoins fondamentaux de l'individu sous forme d'une pyramide regroupant cinq grandes classes de besoins. La base de cette pyramide repose sur des besoins vitaux, c'est-à-dire ceux qui sont indispensables au maintien de la vie biologique, puis la pyramide s'élève vers des besoins plus psychologiques, affectifs et intellectuels, et montre ce que la satisfaction de chaque besoin apporte à l'individu au niveau du bien-être.



L'échelle de Maslow

	Bien-être physique	Bien-être psychique	Bien-être social
5		✓	✓
4		✓	✓
3		✓	✓
2		✓	✓
1	✓		

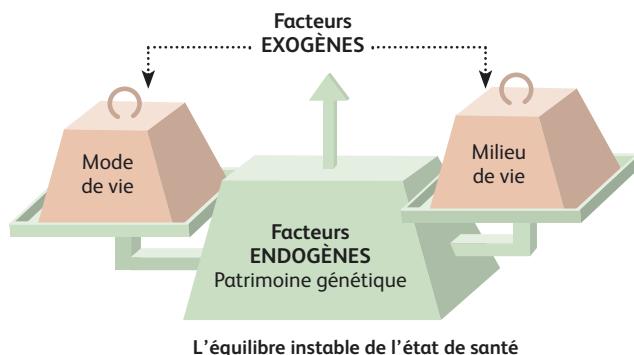
La satisfaction des besoins : condition du bien-être

3. L'équilibre instable de la santé

- La santé est un équilibre instable qui a **trois versants importants** :
 - la satisfaction des besoins biologiques ;
 - la satisfaction des besoins psychologiques ;
 - la satisfaction des besoins sociaux, culturels, spirituels et intellectuels.
 - Cet équilibre exige la satisfaction qualitative des besoins fondamentaux de l'homme d'une part, et, d'autre part, une capacité à dépasser ou tolérer les aléas de son environnement en perpétuelle mutation. L'ensemble doit permettre à l'homme d'assumer les étapes de la vie, d'en surmonter les agressions et de vivre harmonieusement avec lui-même et son environnement.
 - L'homme doit donc sans cesse s'adapter à un environnement qui évolue et peut faire basculer l'état de santé vers la maladie.

The diagram shows three interconnected components representing pillars of health balance:

 - Mode de vie** (lifestyle) and **Milieu de vie** (environment) are shown as orange trapezoids at the top, each with a small circle icon.
 - Facteurs EXOGÈNES** (Exogenous factors) are represented by a dotted arrow pointing down towards both the lifestyle and environment pillars.
 - Patrimoine génétique** (Genetic heritage) is represented by a green trapezoid at the bottom center, with a large green arrow pointing up towards the lifestyle pillar.
 - The text "Facteurs ENDOGÈNES" (Endogenous factors) is placed above the genetic heritage pillar.
 - The overall title at the bottom is "L'équilibre instable de l'état de santé" (The unstable balance of health status).



4 Notion de prévention, mesures de prévention

La prévention a pour but d'éviter ou de réduire le nombre et la gravité des maladies ou accidents.

1. Formes de la prévention

- On détermine classiquement **trois échelons de prévention** :
 - **la prévention primaire.** Elle s'exerce avant l'apparition de la maladie. Elle fait appel à des mesures de prévention individuelle (hygiène corporelle, activités physiques et sportives, alimentation, vaccination), mais aussi à des mesures de prévention collective. De nombreuses mesures d'hygiène visent à faire disparaître les facteurs de risques (hygiène de l'environnement, de l'habitat, etc.) ;
 - **la prévention secondaire.** Elle tente de limiter le développement de la maladie. Elle prend en compte le dépistage précoce (par exemple, les femmes de 40 ans doivent subir un frottis cervical pour dépister un cancer de l'utérus). Elle prend également en compte la « recherche » pour mieux connaître la maladie et donc mieux traiter le malade (Ex. : le plan Alzheimer, le plan Cancer, etc.) ;
 - **la prévention tertiaire.** Elle vise à diminuer les incapacités et les récidives. Des mesures favorisent la rééducation, la réinsertion professionnelle et sociale après la maladie.
 - Les **plans santé** mis en œuvre par le ministère de la Santé montrent que l'État fait de la santé l'une de ses priorités.
 - **Le plan Alzheimer** (2008-2012) est très ambitieux.
L'axe « Recherche » va permettre de mieux connaître la maladie pour mieux la traiter. L'objectif essentiel est d'améliorer la qualité de vie et la prise en charge des malades et des aidants familiaux grâce, notamment, au maintien à domicile des malades le plus long-temps possible et au développement de structures d'accueil adaptées pour les malades. La création de Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA) va faciliter le parcours de soins.
Enfin, des professionnels qualifiés seront formés aux spécificités de cette maladie. Sur 5 ans, 1,6 milliard d'euros seront débloqués.
 - **Le plan national nutrition santé (PNNS)** établit des repères nutritionnels et vise à prévenir les troubles liés à l'alimentation (l'obésité en particulier).
 - **Le plan santé jeunes (PSJ)** cible principalement les pratiques à risques, la prévention des pratiques addictives (comme l'alcoolisme) ou les troubles du comportement alimentaire (comme l'anorexie).
 - **Le plan national santé environnement (PNSE)** a pour objectifs de garantir un air et une eau de bonne qualité et de prévenir les maladies d'origine environnementale (notamment les cancers).

2. Mesures de prévention

Une action de prévention nécessite la mise en place de mesures collectives et individuelles. Sur le plan collectif, les autorités ont pris des mesures obligatoires pour protéger la population de risques bien identifiés.

■ Les formes du dépistage

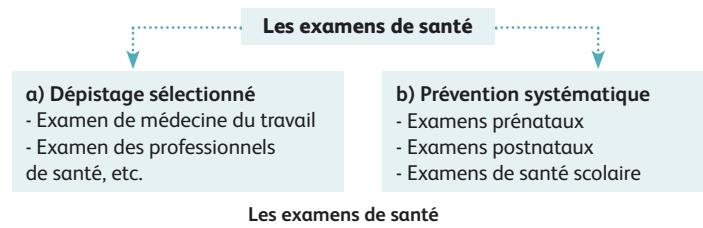
Le dépistage permet de diagnostiquer une maladie pour la traiter le plus rapidement et le plus efficacement possible.

- Le dépistage peut s'adresser à une **population spécifique**, connue pour être particulièrement à risque. Par exemple, une expérience de dépistage systématique du cancer du sein a été mise en place chez les femmes de 50 à 69 ans.
- Le dépistage peut aussi être proposé à **toute une population** : on parle alors de dépistage de masse. C'est le cas du dépistage systématique de la phénylcétonurie chez le nouveau-né ou de l'échographie au cours de la grossesse, ainsi que du dépistage du cancer colorectal en 2010-2011.

■ Les examens de santé

Les examens, organisés par le ministère de la Santé, ont la plupart du temps un caractère obligatoire.

Ces examens sont gratuits ou remboursés par la sécurité sociale. Des mesures incitatives leur sont associées : versement d'allocation jeune enfant, allocations familiales, etc.



Les examens de santé

5 Les campagnes de santé

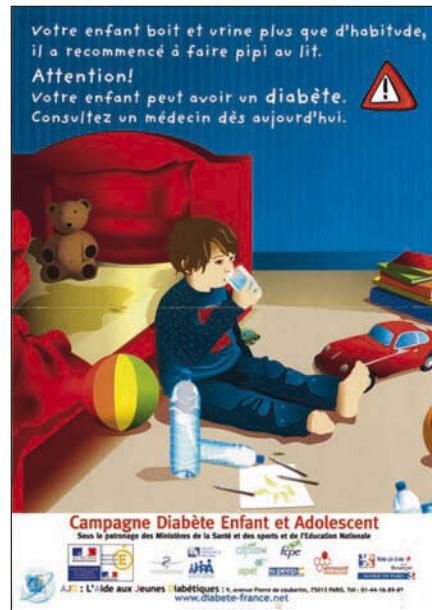
■ En France, de nombreuses campagnes de santé concernent actuellement les domaines suivants :

- l'obésité et la malnutrition ;
- les MCV (maladies cardiovasculaires) ;
- le diabète (enfant – adolescent) ;
- l'alcoolisme, le tabagisme ;
- les toxicomanies, etc. ;
- le sida et les IST (infections sexuellement transmissibles).

On peut y ajouter toutes les campagnes de promotion pour les vaccinations. Exemples : la campagne pour la vaccination contre l'hépatite ou la rougeole.

■ Ces campagnes sont organisées autour d'un message. Elles se fixent des objectifs précis, déterminent des populations cibles prioritaires et précisent les moyens utilisés pour les atteindre. Elles s'appuient sur la télévision, la radio et la diffusion de tracts et de prospectus.

■ Ces campagnes entrent dans le cadre de la **prévention** et du **dépistage** par l'éducation à la santé. Elles ont des répercussions sur l'ensemble de la vie sociale et assurent la promotion de la santé.



Affiche de la « Campagne anti-diabète enfant – adolescent » (2010)

CE QU'ON ATTEND DU PROFESSIONNEL

Le professionnel doit :

- connaître la définition de la santé de l'OMS ;
- connaître l'utilité des différents « indicateurs de santé » ;
- apprécier les inégalités face à la santé ;
- repérer les déterminants de la santé et identifier l'importance de la prévention sur certains facteurs ;
- évaluer les facteurs de l'« équilibre instable » de la santé ;
- connaître les trois niveaux de la prévention et les formes du dépistage ;
- connaître les domaines visés par les campagnes de santé et les moyens utilisés pour les faire connaître au grand public.

CONTRÔLER SES CONNAISSANCES

Les savoirs

Connaître :

- ▶ La définition des mots suivants :
 - santé ;
 - taux de natalité ;
 - taux de fécondité ;
 - morbidité (incidence et prévalence) ;
 - taux de mortalité (générale et spécifique).

Les savoir faire

- ▶ Interpréter :
 - les valeurs des indicateurs démographiques de santé ;
 - les différents déterminants de la santé d'un individu ;
 - les trois niveaux de prévention.
- ▶ Expliquer sous quelles formes s'exerce la prévention.
- ▶ Citer des exemples de grandes campagnes de santé actuelles.

ANALYSER UNE SITUATION

Pourquoi l'inégalité de l'espérance de vie entre hommes et femmes ?

Les femmes continuent à distancer les hommes, mais ils commencent à les rattraper. (C'est la tendance observée par l'Institut national d'études démographiques – Ined.)

Léa et Léo s'interrogent à ce sujet.

- Léa explique à Léo que les femmes ont une longueur d'avance car elles sont plus « suivies » (sur le plan médical) que les hommes, en raison de leurs maternités et à travers la santé de leurs enfants. Elles bénéficient de la prévention, des conseils et des examens médicaux. De plus, elles sont dotées, à la naissance, d'un « plus génétique » (d'un « avoir » de l'ordre de 2 à 3 ans) : dans ces conditions, difficile de rivaliser !
- Léo répond à Léa que les hommes gagnent sur d'autres terrains ! On constate ces dernières années une baisse de consommation de cigarettes, importante chez les hommes (alors que la part de fumeuses régulières s'accroît), d'où un retournement de la mortalité cancéreuse masculine liée au tabagisme. De plus, aujourd'hui, les hommes ont un souci accru de leur look et de leur alimentation, ce qui leur permet de bénéficier à leur tour de la prévention dans la lutte contre les maladies et en particulier des maladies cardio-vasculaires (MCV).
- Léa répond à Léo qu'il faut continuer à « rivaliser » sur le terrain de la prévention, c'est le meilleur combat qui soit !



1. Citer les différents moyens mis à la disposition des femmes pour se faire « suivre » sur le plan médical. Quel est l'organisme chargé en France de ce « suivi » ? Quels sont ses objectifs ?
2. Lister les moyens mis à la disposition des hommes (ou initiés à titre individuel) pour « rivaliser sur le terrain de la prévention ».
3. Commenter la dernière phrase du texte : « Rivaliser sur le terrain de la prévention, c'est le meilleur combat qui soit ! ».



Santé dans le monde et indicateurs de santé d'une population

RÉFÉRENTIEL

- À partir de documents, comparer l'état de santé de populations de différents pays (espérance de vie, prévalence de certaines pathologies, etc.)

1.1.2

COMPÉTENCES

- Définir les notions de santé et de risques sanitaires.
- Évaluer l'état de santé des populations de différents pays dans le monde.
- Analyser les causes et les efforts du sous-développement.
- Énoncer les maladies qui affectent les pays en développement et évaluer les moyens préventifs mis à leur disposition.
- Évaluer le rôle des ONG et de l'OMS dans le cadre de la prévention et de l'éducation à la santé.

THÈME 1 L'état de santé dans les pays en développement

DOC.1 La santé des enfants au Mali



Bien que le Mali se place toujours au dernier rang des classements mondiaux, la situation s'est améliorée à certains égards.

L'élimination complète de la polio a été l'un des succès remportés dans les années quatre-vingt-dix. Le taux d'incidence de la polio chez les nourrissons (qui a toujours été élevé) avait grimpé en flèche et le lancement d'une campagne de vaccinations à

grande échelle a été l'une des premières victoires remportées par le Mali dans le domaine de la santé des enfants [...].

La fièvre jaune a quasiment disparu pour l'instant. La lèpre est en voie d'extinction.

La cécité des rivières connaîtrait également un net recul.

Et pourtant, à l'heure actuelle, 50 % des enfants ne sont pas vaccinés contre la polio et le DCT (diphthérie, coqueluche et tétanos). Par ailleurs, les maladies les plus meurtrières (le paludisme et la dysenterie) continuent à faire des ravages.

Les progrès réalisés au cours des dix dernières années s'expliquent par différents facteurs, dont beaucoup sont liés à l'évolution de la situation politique [...], l'indépendance, la vigilance des médias et le maintien de la paix sont autant de facteurs qui ont permis de

fournir des services de santé aux nombreux Maliens qui en étaient auparavant privés. Mais il y a eu des exceptions. Outre l'extrême nord du pays, les zones isolées affichent toujours des taux anormalement élevés de morbidité et de malnutrition infantiles. Les causes complexes de ce phénomène sont, entre autres, liées aux grossesses rapprochées, des femmes qui réduisent la durée d'allaitement par enfant et nuisent donc à la nutrition des nourrissons¹.

Andrew MANLEY
Afrique Relance (ONU), avril 2002

1. Cet article attire l'attention sur l'impact des campagnes de vaccination pour éradiquer certaines pathologies, mais seulement 50 % des enfants en ont bénéficié, et de grandes disparités subsistent entre les enfants des villes et ceux des zones isolées.

- 1. Définir les notions de santé et de risque sanitaire.**
- 2. Identifier les risques sanitaires, aujourd'hui jugulés en France, et toujours cause de mortalité dans les pays en développement. Identifier les moyens à mettre en œuvre pour les prévenir.**
- 3. Citer les facteurs qui ont facilité les progrès dans tous ces pays ces dernières années.**
- 4. *Approfondir.* Énoncer les problèmes qui restent préoccupants.**
Analyser leurs causes, leurs conséquences et les mesures qui pourraient être prises.

DOC.2 Développement : santé et éducation ont progressé

La plupart des habitants de la planète sont aujourd'hui en meilleure santé, vivent plus longtemps, sont mieux éduqués et ont davantage accès aux biens et services qu'il y a 20 ans, souligne le rapport annuel sur le développement humain, publié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'indice du développement humain (IDH), qui recouvre les revenus, la santé et l'éducation, montre des progrès « impressionnantes » : partant d'un niveau de 0,57 en 1990, l'IDH moyen mondial

est passé à 0,68 en 2010, poursuivant sa progression amorcée en 1970. Des 135 pays représentant 92% de la population mondiale, seulement trois – la République démocratique du Congo, la Zambie et le Zimbabwe – ont un IDH plus bas aujourd'hui qu'en 1970. Dans l'ensemble, les pays pauvres rattrapent les pays riches en termes d'IDH mais les variations sont frappantes : ceux qui ont connu les progrès les plus lents sont les pays d'Afrique subsaharienne, frappés par le VIH, et les pays de l'ex-Union soviétique, souffrant d'un ac-

croissement de la mortalité des adultes. C'est dans la région Asie et Pacifique que la progression a été la plus rapide en terme de développement, suivie par l'Asie du Sud et les États arabes. Globalement, « les résultats en matière de santé et d'éducation se ressemblent de plus en plus entre les pays pauvres et les pays riches », estime le rapport. En terme de revenu, en revanche, les progrès varient beaucoup plus, car les pays riches ont, en moyenne, joui d'une plus forte croissance que les pays pauvres.

Le Quotidien du Médecin, 8 novembre 2010

- 1. Énoncer le constat du PNUD.**
- 2. Énoncer les résultats de l'IDH.**
- 3. *Approfondir.* Comparer les progrès entre pays riches et pays pauvres depuis les années 1970.**

THÈME 2 Des inégalités mondiales

DOC.3 La mortalité féminine dans les pays en développement

Selon une étude de l'OMS, les inégalités mondiales sont considérables. Le nombre de décès de femmes liés à leur maternité (rapporté à celui des naissances vivantes) atteint 28 pour 100 000 en Europe, contre 1 000 pour 100 000 en Afrique.

Les droits de la personne humaine qui concernent la maternité sans risque peuvent être regroupés en plusieurs catégories. Citons :

– *les droits relatifs à la vie, à la famille, à la liberté et à la sécurité de la personne*

qui imposent aux gouvernements de garantir l'accès à des soins appropriés au cours de la grossesse et de l'accouchement et le droit pour la femme de décider si elle souhaite avoir des enfants ;

- *les droits relatifs à l'égalité et à la non-discrimination* qui imposent aux gouvernements d'assurer l'accès à des services tels que l'éducation et les soins de santé sans discrimination de sexe ;
- *les droits relatifs aux soins de santé et à l'éducation pour la santé* qui imposent

aux gouvernements d'assurer l'accès à des *prestations de santé* [...] ;

– les mesures qui incombent aux gouvernements pour *promouvoir la maternité et protéger les femmes*. Par exemple, en *modifiant les lois* qui font obligation aux femmes d'obtenir l'autorisation de leur mari pour se faire soigner, qui autorisent le mariage des enfants, les mutilations sexuelles féminines, le viol et les abus sexuels.

D'après www.who.int/reproductive-health

1. Identifier la cause essentielle du taux important de décès de femmes à leur maternité.
2. Analyser les différents droits de la personne humaine dont les femmes ne bénéficient pas dans les pays de l'Afrique subsaharienne.
3. Définir les expressions suivantes : *liberté et sécurité de la personne, accès aux soins, grossesse désirée, discrimination, soins, éducation à la santé, prestations de santé, promouvoir la maternité*.
4. **Approfondir.** Citer deux exemples de mutilations sexuelles, leurs causes et leurs conséquences.

THÈME 3 Le rôle des ONG

DOC.4 Qui sont les « médecins du monde » et « sans frontières » ?



Associations humanitaires, Médecins du monde et Médecins sans frontières sont deux ONG qui se proposent de soigner et d'aider.

Leur but premier est bien entendu d'apporter des soins, mais elles se donnent aussi pour mission de faire savoir et de témoigner des situations vécues.

Ces médecins sont des hommes et des femmes épris de solidarité et d'entraide humanitaire qui exercent leur fonction, souvent dans des situations très difficiles. Ils apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes et de guerres, ils le font sans aucune discrimination de race, de religion, de philosophie ou de politique.

D'après la charte de « Médecins sans Frontières ».

1. Énoncer l'objectif majeur des ONG.
2. Identifier la cause de leur indépendance.
3. **Approfondir.** Expliquer l'expression « droit d'ingérence humanitaire » et dire en quoi elle concerne les ONG.

« La santé est un facteur de développement, or la situation économique et démographique de certains pays en développement, associée aux catastrophes (volontaires ou naturelles) ont eu pour effet d'empêcher ces pays à poursuivre les progrès dans le domaine de la santé. »

Extrait d'un texte de l'OMS.

1 Les indicateurs démographiques des pays en développement

L'analyse des indicateurs démographiques permet de trouver un certain nombre de points communs à l'ensemble des pays en développement.

À savoir :

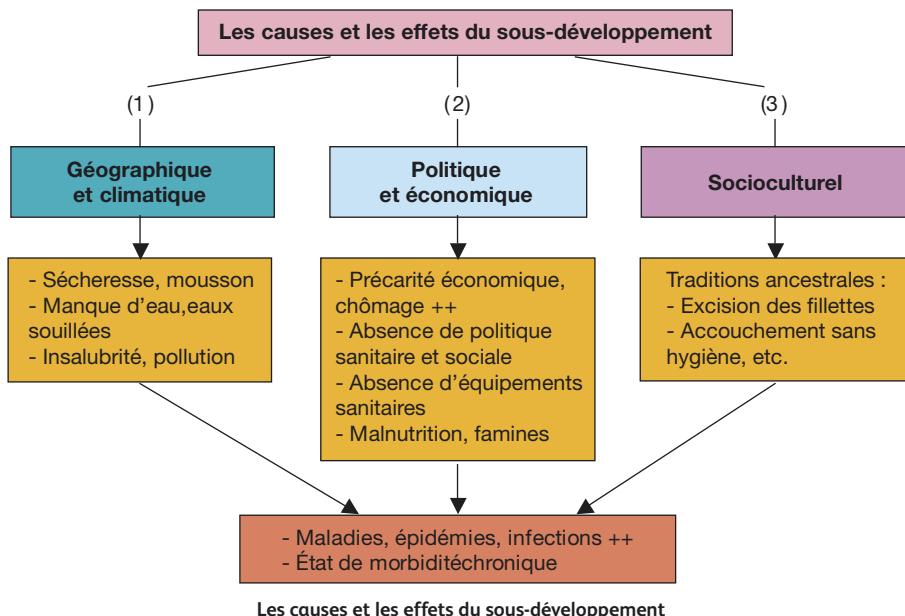
- **le taux de natalité** : il est particulièrement élevé, en comparaison avec celui du reste du monde (environ 4 fois plus élevé qu'en France) ;
- **le taux de mortalité infantile** : il est également important (environ 100 à 150 enfants sur 1 000 meurent avant un an) ;
- **l'indice de fécondité** : il est élevé et peut atteindre 8 enfants par femme ; elles sont encore très nombreuses à mourir au cours des accouchements ;
- **l'espérance de vie (pour les deux sexes)** : elle est relativement limitée et présente des écarts considérables avec les autres points du monde (dans certains pays un homme ne vit pas au-delà de l'âge de 40 ans !).

→ Exemple :

Pour une femme enceinte vivant en Afrique du sud du Sahara, le risque de décès est 75 fois supérieur à celui que court une femme vivant en Europe occidentale. Dans les pays où le risque est le plus élevé, ce risque est de 100 fois supérieur.

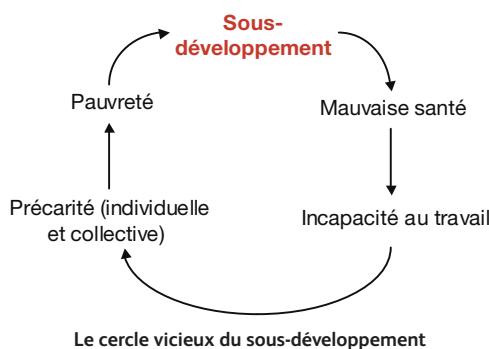
2 Les causes et les effets du sous-développement

Le sous-développement relève principalement de trois grands facteurs :



Le sous-développement a des conséquences sur la santé.

En simplifiant schématiquement, on peut dire qu'il s'agit d'un cercle vicieux.



3 Les risques sanitaires

Les principales maladies qui affectent les pays en développement sont essentiellement :

- **les pathologies liées à la malnutrition**
→ Exemple : les maladies de carence (en fer, en vitamines B, A, C, etc.)
- **les maladies infectieuses et parasitaires**
→ Exemples : le paludisme, la lèpre, la maladie du sommeil, etc.

Parmi les maladies infectieuses, deux types retiennent notamment l'attention :

- **les maladies sexuellement transmissibles** : la contamination touche en particulier les jeunes femmes. Elle a pour conséquence la naissance d'un nombre croissant d'enfants contaminés et d'enfants sains, mais qui seront orphelins à brève échéance,
- **la tuberculose**, maladie de la pauvreté et du surpeuplement, qui occupe une place particulièrement préoccupante (8 à 9 millions de nouveaux cas par an et 2 millions de morts).
- **les pathologies liées à l'insalubrité de l'eau**¹
 - soit directement : la typhoïde, le choléra, la poliomyélite, les hépatites, les dysenteries et les gastro-entérites ;
 - soit par le manque d'hygiène, lié à la pénurie en eau ou à sa distribution, comme le typhus.

4 Les moyens mis en œuvre par l'OMS

■ De nombreux États, compte tenu de leur faible niveau de développement économique et social, n'ont pas aujourd'hui encore les moyens humains et matériels d'assurer la santé de leurs populations.

■ La mobilisation des États au niveau international se concrétise donc par l'**Organisation mondiale de la santé**, dont le siège social est à Genève en Suisse.

Son objectif est d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé. D'après l'OMS : « *La santé est l'un des droits fondamentaux de tout être humain* ». L'OMS dispose d'une *Assemblée mondiale de la santé* chargée de décider des grandes orientations et d'arrêter la politique de l'organisation.

■ Le programme d'actions sanitaires de l'OMS repose sur le concept de soins primaires : « *Les soins primaires sont des méthodes ou des techniques pratiques, scientifiquement reconnues et qui ont un coût abordable afin que la communauté et le pays puissent l'assumer dans un esprit d'auto-responsabilité* ».

Ainsi, depuis sa création, l'OMS :

- aide à l'éducation des populations dans le domaine de la santé ;
- établit des normes internationales pour les aliments, les médicaments et produits de soins ;
- favorise l'amélioration de la nutrition, du logement, des équipements sanitaires et sociaux ;
- éradique diverses maladies tropicales qui font des ravages (leishmaniose, paludisme) et affections diarrhéiques (liées notamment au problème de l'eau) ;
- poursuit sa lutte face à des maladies évitables par la vaccination (poliomyélite, tétonos) ;
- lutte contre les risques de maladies et infections sexuellement transmissibles, le sida.



Logo de l'OMS

5 Les ONG (Organisations non gouvernementales)

■ Les **ONG** apportent leur secours aux populations en détresse et aux victimes de catastrophe. Quel que soit leur domaine d'action, les ONG ont pour objectif la solidarité. Elles fonctionnent grâce à des dons, des legs et mécénats des États dans leurs conseils d'administration.

■ Il existe de nombreuses ONG sur le terrain.

La Croix Rouge (crée au XIX^e siècle) marque le point de départ d'une première génération d'ONG. Parmi ses principales activités, il faut noter l'action médico-sociale (avec les services de soins) et l'aide aux personnes démunies...

■ Parmi les principales ONG, on peut citer : Handicap international ; Médecins du monde ; Médecins sans frontières ; Pharmaciens sans frontières.

CE QU'ON ATTEND DU PROFESSIONNEL

Le professionnel doit :

- connaître les causes et les effets du sous-développement d'un pays en matière de santé ;
- connaître les différentes pathologies qui affectent les populations des pays en développement ;
- évaluer l'importance du rôle des ONG et de l'OMS dans le cadre de la prévention et de l'éducation à la santé.

1. Selon l'OMS, près de 80 % des pathologies du tiers monde sont liées à l'eau.

CONTRÔLER SES CONNAISSANCES

Les savoirs

Connaître :

- ▶ les principales actions de l'OMS ;
- ▶ les principales ONG et leur rôle.

Les savoir faire

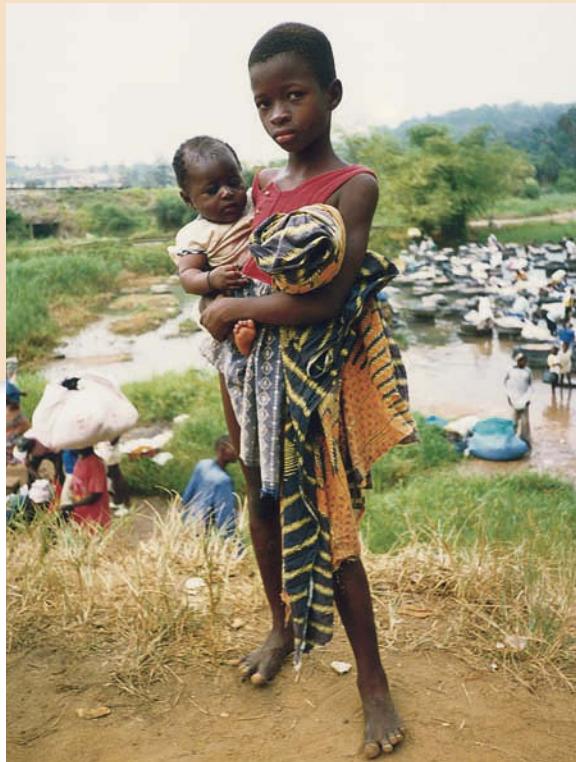
- ▶ Identifier les indicateurs démographiques communs des pays en voie de développement.
- ▶ Dessiner le cercle vicieux du sous-développement.
- ▶ Citer les maladies les plus fréquemment rencontrées dans les pays en voie de développement.

ANALYSER UNE SITUATION

La mort du petit frère de Babou...

Babou pleure l'un de ses petits frères, elle en a 5 ; elle est l'aînée et vit avec toute sa famille en Casamance, dans un lieu où la salubrité de l'eau n'est toujours pas assurée. Elle doit cependant l'utiliser pour les repas et la toilette des plus petits. L'an dernier son plus jeune frère est décédé. Lorsque ses parents l'ont emmené avec le taxi-brousse jusqu'à la ville, il n'a pas supporté le voyage ; il avait 39,5 °C de fièvre ; il était trop tard. À leur retour, Babou a beaucoup pleuré, puis elle s'est consolée à l'idée qu'un jour elle irait à la ville pour « étudier et apprendre à soigner ».

1. Identifier les causes probables du décès du jeune enfant.
2. Identifier les moyens à mettre en œuvre pour améliorer l'état sanitaire d'une région défavorisée.
3. Commenter la dernière phrase du texte : « Aller à la ville pour étudier et apprendre à soigner ».
4. Expliquer le rôle des ONG dans une région comme la Casamance.
5. Utiliser vos connaissances (ou votre expérience...) pour parler du rôle des femmes et des jeunes filles dans certaines régions d'Afrique, par exemple en Casamance (où la photographie ci-contre a été prise).





Organisation sanitaire et sociale en France

RÉFÉRENTIEL

- 1.1.3
- Présenter schématiquement l'organisation sanitaire et sociale au niveau de l'État et des collectivités territoriales.
 - Donner quelques exemples de compétences, dans le secteur sanitaire et social pour chaque niveau.

COMPÉTENCES

- Identifier les acteurs de l'organisation sanitaire et sociale au niveau de l'État et des collectivités territoriales.
- Identifier leur compétence respective à chaque niveau.
- Définir les missions du CCAS, structure la plus proche des habitants d'une commune.
- Définir le terme « décentralisation des compétences » et son objectif.

THÈME 1 La notion de santé publique

DOC.1 Mission Santé publique, l'hygiène est aussi l'affaire de chacun

Aujourd'hui, le maintien de l'hygiène continue de représenter le premier pas contre les pandémies. C'est une des grandes missions de la santé publique.

À Lyon, la salubrité des habitations, la propreté des moyens de transport et des lieux publics, la qualité de l'alimentation, de l'eau ou de l'air, sont surveillées et rigoureusement contrôlées [...].

Or, si l'on sait aujourd'hui que la propreté présente des avantages essentiels pour rester en vie dans certaines régions du monde, elle n'est pas érigée en règle

d'or dans toutes les villes de France. Le retour à l'hygiène dans sa dimension tant comportementale qu'individuelle est pourtant une priorité absolue. Mais finalement, la difficulté ne serait-elle pas de traduire la santé publique en vie de tous les jours ?

L'hygiène du milieu s'affirme aussi comme un élément de décision déterminant dans l'élaboration du développement urbain, car à la pollution de l'air s'ajoute celle du sol ; « La charte d'Ottawa » amène aujourd'hui les décideurs à prendre connaissance

du niveau de pollution des sols avant de construire des bâtiments [...] mais les difficultés à observer une hygiène stricte continuent de faire peser une menace réelle sur l'ensemble de la société. Certains principes relevant des libertés publiques et du droit de propriété limiteraient effectivement ce contrôle dans les agglomérations et compliqueraient la traduction dans les faits de l'adage « mieux vaut prévenir que guérir ».

Laurence MAUDUIT
Le Quotidien du Médecin, 12 avril 2010

1. Définir les termes : « pandémie », « pollution de l'air », « pollution du sol », « pollution de l'eau ».
2. Expliquer, à l'aide d'exemples concrets, la répartition des compétences pour imposer les mesures d'hygiène à différents niveaux.
3. **Approfondir.** Expliquer en quoi une mise en pratique citoyenne de l'hygiène peut permettre de « traduire la santé publique en vie de tous les jours ».

THÈME 2 L'éducation nutritionnelle entre à l'école

DOC.2 Une circulaire ministérielle

Au début des années 1990, une note de service ministériel souligne qu'il est « essentiel de percevoir les moments de restaurations au même titre que les séquences d'enseignement et de les intégrer dans l'espace éducatif proposé aux enfant aussi bien dans la vie quotidienne de l'école qu'à l'occasion des classes de découverte ».

Le 25 juin 2001, une circulaire relative à la composition des repas servis en restauration scolaire et à la sécurité des aliments a pour objectif d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas et de donner des recommandations pour l'équilibre alimentaire.

Une étude de l'AFSSA, réalisée en 2006 auprès de plus de 140 établissements du second degré, pointe toutefois les lacunes concernant le suivi des recommandations. Notamment, si le volet

hygiène de la circulaire de 2001 est relativement bien pris en compte, avec par exemple la mise en place d'un système de traçabilité des aliments dans 90 % des établissements, l'équilibre alimentaire des repas, tout comme l'éducation nutritionnelle, sont loin de suivre les préconisations.

Seul un tiers des restaurants scolaires ont intégré l'équilibre alimentaire dans leur projet d'établissement, seuls 40 % font contrôler les menus par un professionnel de santé. Un établissement sur cinq affiche des informations nutritionnelles à destination des élèves lors des repas.

Certes, 40 % ont un responsable des achats formé aux pratiques nutritionnelles, mais le prix reste le premier critère de choix pour 95 % des établissements. Quant à l'accueil des élèves



devant suivre un régime spécifique pour raisons médicales, il n'est prévu que dans moins de la moitié des établissements. La marge de progrès est grande et les enjeux sanitaires importants : plus de 6 millions d'enfants mangent à la cantine tous les jours.

Docteur Isabelle HOPPENOT,
Le Quotidien du Médecin, 23 mars 2011

1. Citer les objectifs de la note de service de 1980 du ministère de la Santé.
2. Énoncer les objectifs de la circulaire de 2001.
3. **Approfondir.** Analyser le résultat de l'étude de l'AFSSA.

THÈME 3 La réforme du système de santé

DOC.3 Les ARS, pivots du système de santé

Établissements publics administratifs, les ARS ont pour objectif d'améliorer l'efficacité du système de santé. La loi HPST¹ a réorganisé, sur une base régionale, l'ensemble du système de santé. Elle a simplifié le mille-feuille des structures existantes afin de rendre l'ensemble plus facile à gérer et a créé des liens entre la prévention, le soin et le médico-social (tout ce qui concerne la prise en charge des personnes malades et dépendantes). Pour cela, la loi a créé l'Agence Régionale de Santé (ARS). C'est en quelque sorte la *préfecture sanitaire régionale*, celle qui est chargée de gouverner toutes les structures (hôpitaux, cliniques,...) et les professionnels de santé qui les composent. L'ARS travaille en concertation avec le *préfet de région* pour toutes les questions qui ne sont pas directement

reliées à la santé (aménagement du territoire, sécurité sanitaire ou environnementale par exemple), avec les *élus locaux* (et particulièrement les *Conseils généraux* qui ont en charge les budgets du médico-social) et avec l'*Assurance maladie* qui reste indépendante.

Au niveau national, les ARS sont coordonnées par une *structure nationale* – le Conseil national de pilotage (CNP) – qui a pour objectif d'assurer la cohérence des politiques entre les régions et la fixation des objectifs à atteindre.



■ Les partenaires de l'ARS

Les Conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA) doivent donner aux directeurs des ARS des avis sur la politique de santé à mettre en place dans les territoires ainsi que sur la prise en charge des personnes dépendantes, handicapées, âgées ou malades. Elles jouent en quelque sorte le rôle d'un parlement consultatif de la santé au niveau de la région.

1. La loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoire) date du 31 juillet 2009.

■ Le projet régional de santé (PRS)

Voici la grande mission des ARS : définir un projet régional de santé (PRS). Il s'agit de définir ce que sera la meilleure politique de santé au plus près des préoccupations des citoyens, c'est-à-dire avant tout pour améliorer l'accès aux soins et la qualité des pratiques de soins. Une tâche ardue dans un calendrier contraint avec des moyens limités (déficits publics obligent !).

D'après le Ministère de la Santé

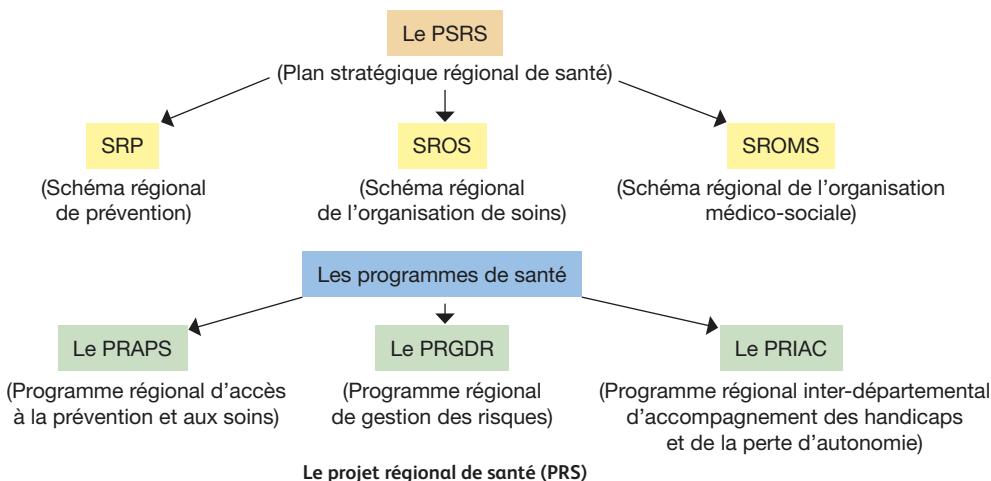
- 1. Citer la loi qui est à l'origine de la réforme du système de santé en France et énoncer son objectif.
- 2. Expliquer la signification du sigle ARS et énoncer la place et les missions des ARS.
- 3. *Approfondir.* Justifier le qualificatif attribué à l'ARS de « pivot du système de santé ».

1 La réforme du système de santé (répartition des compétences)

La loi HPST¹ a réorganisé le système de santé en France autour de trois acteurs : les ARS, les DRJSCS et les DDCS.

1. Les ARS (Agences régionales de santé)

- La loi HPST a créé les **Agences Régionales de Santé (ARS)**. Elles sont le pilier de la réforme du système de santé.
- Les champs d'intervention sont larges. Elles rassemblent en une seule entité la santé publique et l'organisation de l'offre de soins :
 - la *santé publique* avec : la *prévention* (campagnes contre le cancer, l'obésité, le diabète...), la *promotion de la santé* (favoriser une bonne hygiène de vie), la veille et la sécurité sanitaires (qualité de l'environnement, contrôle des établissements, veille épidémiologique...);
 - l'*organisation de l'offre de soins* avec : l'*organisation des établissements de santé* (hôpitaux, cliniques) mais également des *structures d'accueil* médico-sociales (maisons d'accueil pour les personnes âgées et les personnes handicapées).
- Les ARS utilisent un outil efficace pour mettre en œuvre la politique de santé publique : le PRS (projet régional de santé).
- Le PRS est pluridimensionnel et transversal. Il est structuré en plusieurs volets : un plan stratégique définit les priorités de santé. Il regroupe différents schémas qui permettent de mettre en œuvre les programmes de santé (cf. organigramme ci-dessous).



2. Les DRJSCS (Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)

- Les **DRJSCS** renforcent l'action de l'État en matière de cohésion sociale.
- Elles interviennent dans trois pôles d'activités :
 - le pôle « *cohésion sociale, jeunesse, vie associative* » qui met en œuvre les *politiques sociales, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire* ;
 - le pôle « *sport* » qui met en œuvre les *politiques du sport* ;
 - le pôle « *formations et certification* » qui met en œuvre les *politiques de formations et de certification* dans les différents domaines (sanitaire et social, sportif et loisirs).

3. Les DDCS (Directions départementales de la cohésion sociale)

- Regroupant les compétences de l'État en matière sociale, les **DDCS** sont des interlocuteurs uniques pour les collectivités territoriales ou les CAF.
- Les DDCS mettent en œuvre la politique sociale dans de nombreux domaines jusque-là éclatés entre plusieurs services : hébergement et accès au logement, politique de la ville, jeunes, inclusion sociale, droits des femmes et des minorités...

1. La loi HPST (hôpital, patients, santé et territoire) date du 31 Juillet 2009.

- Les lois de décentralisation ont fait des collectivités territoriales des responsables essentiels du champ social mais l'État reste le fédérateur légitime de projets et d'actions concourant à la cohésion sociale.

2 Le schéma de l'organisation sanitaire et sociale en France

Tableau 1 L'organisation sanitaire et sociale en France

Niveaux	Administration
1. État Ministère de la santé et de la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> – Direction générale de la santé (DGS) – Direction générale de l'offre de soins (DGOS) – Direction de la sécurité sociale (DSS) – Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) – Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales (SG)
2. Région	<ul style="list-style-type: none"> – Préfet de région (pour mémoire) – Agence régionale de santé (ARS) – Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)
3. Département	<ul style="list-style-type: none"> – Délégation territoriale de l'ARS – Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
4. Commune	<ul style="list-style-type: none"> – Centre communal d'actions sociales (CCAS)

3 Le rôle du CCAS (Centre communal d'actions sociales)

- Le CCAS est une structure proche des habitants, donc plus facilement accessible que les services départementaux.
- Ses missions sont imposées par la loi ; il s'agit de :
 - la constitution des dossiers d'aide sociale, de RSA (revenu de solidarité active), d'aide médicale, etc.) ;
 - l'application des règlements relatifs à l'hygiène publique (hygiène du milieu, de l'eau, assainissement, ordures ménagères, etc.).
- Le CCAS a également des missions facultatives selon l'importance de son budget.
Exemple : partage des repas à domicile et animation de quartier.

4 La répartition des compétences (secteur sanitaire et social)

Tableau 2 La répartition des compétences dans le secteur sanitaire et social

	État	Région/Département
	Exemples de compétences	
Règlementation	<ul style="list-style-type: none"> – Lois et décrets – Règlements sanitaires nationaux 	
Programmation, prévisions	<ul style="list-style-type: none"> – Carte sanitaire nationale 	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion des services médico-sociaux (PMI, santé scolaire...)
Plans d'action	<ul style="list-style-type: none"> – Contre le sida, l'alcoolisme, l'obésité, les toxicomanies... – En faveur des handicapés, personnes âgées, enfants... 	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre des plans nationaux – Création d'établissements et structures d'accueil – Formation des personnels, etc.
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> – Fixation des taux des prestations et allocations 	<ul style="list-style-type: none"> – Versements des prestations et allocations

CE QU'ON ATTEND DU PROFESSIONNEL

Le professionnel doit connaître :

- les aspects de la réforme du système de santé ;
- la répartition des compétences entre l'État et les acteurs régionaux, départementaux et locaux du système de santé ;
- les missions des ARS, des DRJSCS, des DDCS et des CCAS.

CONTRÔLER SES CONNAISSANCES

Les savoirs

Connaître :

- ▶ les trois niveaux de l'organisation sanitaire et sociale en France.

Les savoir faire

- ▶ Expliquer la principale décentralisation des affaires sanitaires et sociales aux collectivités territoriales.
- ▶ Donner la répartition des compétences de l'État et du département dans le secteur sanitaire et social.

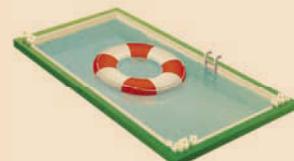
ANALYSER DES SITUATIONS

Situation 1

Marie se rend à la consultation médicale de la PMI. Elle passe son 3^e examen prénatal.

Situation 2

À la suite d'une campagne de santé de grande ampleur, les médias indiquent à la population l'intérêt de la vaccination contre la grippe. De nombreux vaccins ont été prévus pour satisfaire les besoins de la population.



Situation 3

Mme D. emmène son fils Tahar à la piscine. On lui assure que la qualité de l'eau est régulièrement surveillée.



Situation 4

Sonia habite un HLM de la banlieue parisienne. Les ascenseurs sont régulièrement vérifiés et le hall est quotidiennement nettoyé.

Situation 4

Paul vit à Lyon. Il effectue le tri sélectif des déchets.

Situation 5

De nouveaux dispensaires doivent être créés cette année pour lutter contre les IST et le SIDA. Le budget a été prévu pour réaliser ces créations.

Après lecture des *situations* ci-dessus :

- indiquer les structures ou services responsables de la prévention (commune ? département ? État ?) ;
- les objectifs de leurs missions.

ANALYSER UN TEXTE

La promotion de la santé est le « processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci ». Cette démarche relève d'un concept définissant la santé comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.

Charte de la promotion de la santé promulguée par l'OMS (extrait).

Après lecture du texte ci-dessus, expliquer et illustrer la notion de « promotion de la santé ».

